

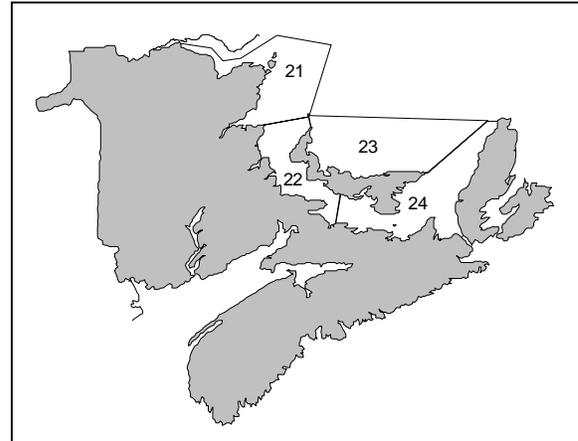
## Pétoncle géant du sud du golfe du Saint-Laurent

### Renseignements de base

Le pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) est un mollusque bivalve qui vit seulement dans l'Atlantique nord-ouest, entre le cap Hatteras et le détroit de Belle-Isle. On l'y trouve à des profondeurs de 5 à 40 m dans les eaux côtières du sud du golfe du Saint-Laurent. Il se développe sur différents types de fonds durs, mais il est rare ou absent des fonds vaseux et limoneux. Les températures de l'eau supérieures à 20-23 C° sont généralement létales pour le pétoncle géant et seraient l'une des causes possibles de mortalité massive des pétoncles adultes dans le sud du Golfe.

Le pétoncle géant peut se reproduire vers l'âge de deux ans, mais ne contribue pas de manière importante à la production d'oeufs avant d'avoir atteint >70 mm de long (à l'âge de 4 à 5 ans). Les sexes sont distincts et la fécondation des oeufs se fait dans la colonne d'eau. La reproduction a généralement lieu vers la fin de l'été et les larves demeurent à l'état planctonique pendant 4 à 5 semaines avant de se métamorphoser et de s'établir au fond vers le milieu de l'automne. Le recrutement au fond est souvent éparé et variable à cause des fluctuations du taux de mortalité des oeufs et des larves, de la qualité du fond et des effets du vent et de la marée sur les courants au moment de la métamorphose. Le pétoncle géant du sud du Golfe atteint sa taille exploitable à l'âge de 4 ou 5 ans.

Les pêcheurs de pétoncle ont presque tous plus d'un permis et pêchent également le hareng et le homard. Les principaux gisements de pétoncles se trouvent dans le détroit de Northumberland et la baie des Chaleurs. Il y a aussi une petite pêche du côté nord de l'Î.-P.-É. La plupart des pêcheurs du sud du golfe du Saint-Laurent utilisent des dragues Digby modifiées, qui sont les plus efficaces sur les fonds de roche et de gravier.



### Sommaire

- En 1997, les prises se sont établies à 246 t et il n'y a pas eu d'échantillonnage de la pêche commerciale.
- Un relevé de recherche a été réalisé dans la ZPP 22. Dans l'ensemble, l'abondance était faible. Les plus fortes densités étaient inférieures aux taux de prises moyen obtenus dans les relevés de recherche dans la baie de Fundy.
- La ressource est très fortement exploitée.
- La ressource est probablement surexploitée et il conviendrait de réduire l'effort.

**La pêche**

On dénombre actuellement 779 permis pour les ZPP 21 à 24; aucun nouveau permis n'a été octroyé depuis 1978 (Lanteigne et al. 1987). Des **stratégies de gestion** sont élaborées et approuvées pour chaque zone par les comités consultatifs des ZPP, en consultation avec les Directions de la gestion des ressources et des sciences du MPO. En 1997, les mesures de gestion suivantes étaient en place :

**Sommaire des mesures réglementaires applicables à la pêche du pétoncle dans le sud du golfe du Saint-Laurent en 1997**

	N <sup>bre</sup> total de permis	Compte de chairs par 500 g	Largeur max. des dragues	Taille des anneaux
ZPP 21	107	39	20 pi	3 po
ZPP 22	202	52	16 pi	3 po
ZPP 23	79	52	21 pi 6 po	---
ZPP 24	391	52	16 pi 8 po	---

**Sommaire des saisons de pêche du pétoncle dans le sud du golfe du Saint-Laurent en 1997**

	Saisons de pêche
ZPP 21A	26 mai - 16 août et 15 sept. - 15 nov.
ZPP 21B	1 <sup>er</sup> mai - 16 août et 15 sept. - 30 nov.
ZPP 21C	24 juin - 13 sept.
ZPP 22	5 mai - 7 juin
ZPP 23	1 <sup>er</sup> juin - 29 nov.
ZPP 24	14 - 18 avr., 5 mai - 14 juin et 13 oct. - 31 déc.

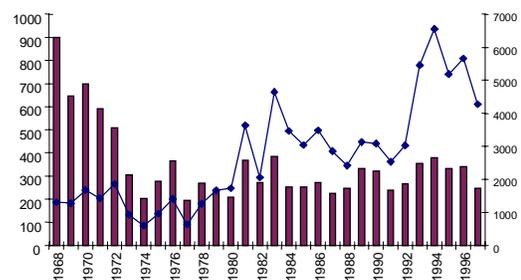
En 1997, 247 tm de chairs de pétoncle ont

été **débarquées** dans les ZPP 21 à 24, dans le sud du golfe du Saint-Laurent.

**Sommaire des débarquements de pétoncle (tm de chairs) déclarés pour le sud du golfe du Saint-Laurent**

Année	70-79	80-89	90-93	1994	1995	1996	1997
	Moy.	Moy.	Moy.				
ZPP 21	32,7	44,9	72,3	112,5	85	92,7	75,5
ZPP 22	163,7	133,0	87,4	97,1	105,9	90,6	120,7
ZPP 23	0,3	1,9	0,4	0,8	0,3	3,1	8,3
ZPP 24	168,1	101,3	134,9	170	145,4	155,1	42,0
Total	364,8	281,1	294,9	380,4	336,6	341,5	246,5

Les débarquements déclarés, qui étaient supérieurs à 600 tm de 1968 à 1971, ont chuté à une moyenne de moins de 300 tm depuis 1981. Toutefois, la valeur de la pêche a augmenté, pour culminer en 1994 en raison d'une hausse des prix. Tant la quantité que la valeur des débarquements ont diminué depuis 1994.

**Quantité déclarée des débarquements de pétoncle géant (tm de chairs) et valeur de ces débarquements (trait plein, en 000 \$) pour le sud du golfe du Saint-Laurent de 1968 à nos jours.**

Il n'y a pas eu **d'échantillonnage en mer ou au port** des prises commerciales depuis 1988; par conséquent, la structure des prises de 1997 selon l'âge et selon la taille est inconnue.

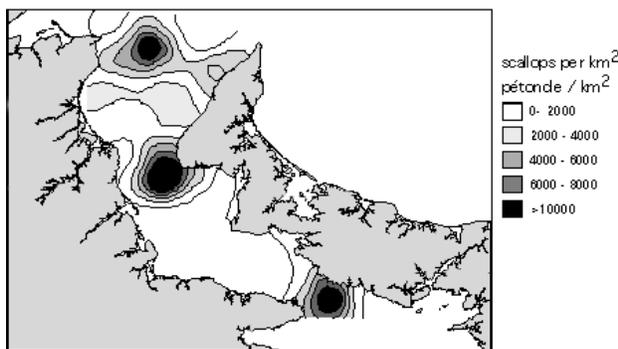
*État de la ressource*

Les chiffres des **taux de prises** sont jugés peu fiables. Vingt journaux de bord repères ont été distribués dans chacune des ZPP 22 et 24 en 1997. Ils ont été retournés en très petit nombre et on n'a donc pas pu les utiliser pour établir les taux de prises.

En juin 1997, on a effectué le premier **relevé de recherche** depuis 1986 dans la ZPP 22. Aucune autre zone n'a fait l'objet d'un relevé. À cette occasion, on a pêché dans 121 stations et déterminé la distribution des pétoncles dont la hauteur de coquille était supérieure à 40 mm (animaux pleinement recrutés au relevé à la drague).

Des concentrations de pétoncle étaient présentes dans deux endroits : 1) dans la région du cap-Tourmentin et 2) dans le secteur situé entre la pointe West et Escuminac.

**Emplacement des concentrations de pétoncle géant (de 40 à 155 mm de hauteur de coquille) durant le relevé de recherche réalisé en juin 1997 dans la ZPP 22.**



Le pétoncle était rare près de la baie Egmont ou au large de Richibouctou -- deux secteurs où il abondait précédemment. En 1997, les pétoncles juvéniles (animaux  $\leq 79$  mm de hauteur de carapace) se trouvaient au même

endroit que les pétoncles de taille commerciale. Les prises moyennes par trait standard en 1997 étaient les plus basses jamais enregistrées.

Aux fins de comparaison, on a divisé les estimations de 1997 entre sous-zones (cap-Tourmentin et reste de la ZPP 22) afin de s'aligner sur les relevés effectués de 1967 à 1986.

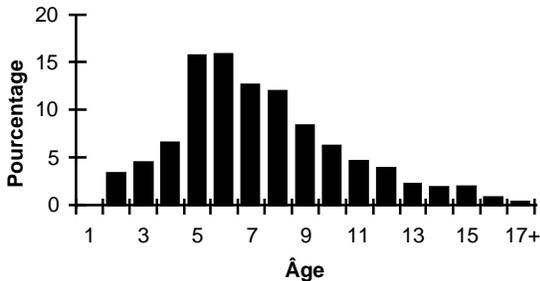
**Sommaire du nombre moyen de pétoncles > 70 mm/m<sup>2</sup> observé dans les relevés de recherche dans la ZPP 22 (de 1967 à 1997). Des dragues similaires ont été utilisées dans tous les relevés et les estimations n'ont pas été corrigées en fonction de l'efficacité des dragues.**

Année	Secteur ouest	Cap-Tourmentin
1967	0,0165	Pas de données
1979	0,0062	0,0032
1980	0,0078	0,0171
1981	0,0091	0,0069
1983	0,0036	0,0032
1986	Pas de données	0,0051
1997	0,0030	0,0027

En 1997, l'effectif total de la population de la ZPP 22 se chiffrait à 10 millions de pétoncles > 40 mm de hauteur de coquille (résultat non corrigé en fonction de l'efficacité de la drague). Pour ce qui est de la biomasse des pétoncles de taille commerciale (> 80 mm de hauteur de coquille), elle représentait 115 t de chairs dans la zone de relevé (2 812 km<sup>2</sup>) à la fin de la pêche.

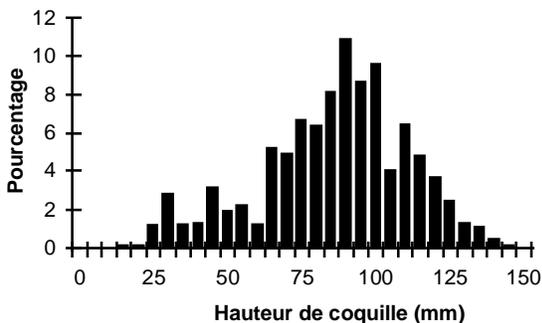
La distribution selon l'âge révélait que la population était dominée par les jeunes animaux (âges 5-8) mais donnait à croire que les nouveaux groupes d'âge (âges 3 et 4) sont faibles.

**Distribution (pourcentage) des pétoncles géants selon l'âge dans le relevé réalisé en juin 1997 dans la ZPP 22.**



Dans le relevé, on a capturé peu de pétoncles de < 80 mm; par conséquent, la distribution selon la hauteur de coquille semble aussi indiquer que l'effectif des nouvelles recrues est faible.

**Distribution (pourcentage) des pétoncles géants selon la hauteur de coquille dans le relevé de recherche réalisé en juin 1997 dans la ZPP 22.**



Dans les évaluations antérieures (Jamieson et al. 1981; Worms et Chouinard 1984; Lanteigne et Davidson 1989), on s'inquiétait de la faible abondance des pétoncles dans la zone du relevé. Le dernier relevé dénote des niveaux de ressource inférieurs à ceux observés de 1967 à 1986; par conséquent, il y a encore tout lieu de s'inquiéter de la faible abondance de la population. De plus, les plus fortes captures obtenues en un seul trait pendant le relevé de recherche étaient de 105 animaux (> 40 mm), alors que le nombre moyen de pétoncles par trait standard dans

les stocks de la baie de Fundy (1996) était de 83 à 150 animaux (Hanson 1997; Kenchington et al 1997); or, ces stocks sont considérés comme surexploités.

### *Perspectives*

Les prises déclarées sont restées à peu près les mêmes depuis le début des années 1970, mais on ignore quelles sont les prises réelles. Le relevé donne à croire que l'abondance des pétoncles dans la ZPP 22 en 1997 était faible comparativement à celle d'autres années et d'autres zones de production de pétoncles des provinces Maritimes du Canada. On peut déduire de cette faible abondance que les 202 permis de la ZPP 22 dépassent les capacités de la ressource. De façon générale, le pétoncle du sud du Golfe est probablement surexploité (779 titulaires de permis n'ont déclaré qu'un total de 246 tm de prises), ce qui donne à entendre que l'effort devrait être réduit.

### *Pour obtenir de plus amples renseignements,*

communiquer J. Mark Hanson  
avec : Division des invertébrés  
Direction des sciences  
Centre des pêches du Golfe  
C. P. 5030  
Moncton (N.- B.) E1C 9B6  
Tél : (506) 851-2047  
Fax : (506) 851-2387  
Courriel :  
HansonM@mar.dfo-  
mpo.gc.ca

### *Références*

Hanson, J. M. 1997. Results of 1996 research surveys of sea scallop abundance in areas near Grand Manan Island and Cape Spencer, Bay of Fundy. MPO, Secrétariat

canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. de recherche 97/46. 20 p.

Hanson, J. M. 1998. Survey of sea scallop abundance and distribution in western Northumberland Strait (SFA 22), June 1997. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. de recherche 98/71. 00 p.

Jamieson, G. S., Robert, G., and Lundy, M. J. 1981. Assessment of Northumberland Strait scallop stocks – 1981. Comité scientifique consultatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique, Doc. de recherche 81/72. 31 p.

Kenchington, E., Lundy, M. J., and Smith, S. J. 1997. Bay of Fundy scallop stock assessment: areas 2, 3, 4, 5, 7. MPO, Secrétariat canadien pour l'évaluation des stocks, Doc. de recherche 97/63. 98 p.

Lanteigne, M., and Davidson, L.-A. 1989. Évaluation de la pêcherie du pétoncle géant (*Placopecten magellanicus*) dans le sud du golfe du Saint-Laurent – 1988. Comité scientifique consultatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique, Doc. de recherche 89/20. 22 p.

Worms, J. M., and Chouinard, G. 1984. Status of southern Gulf of St. Lawrence scallop stocks – 1983. Comité scientifique consultatif des pêches canadiennes dans l'Atlantique, Doc. de recherche 81/72. 31 p.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante :

Processus consultatif régional des Maritimes  
Ministère des Pêches et des Océans  
C.P. 1006, succursale B105  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
CANADA B2Y 4A2  
Téléphone : 902-426-7070  
C. élec : myrav@mar.dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet: <http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas>

ISSN : 1480 - 4921

An english version is available on request at the above address.



***La présente publication doit être citée  
comme suit :***

MPO 1998. Pétoncle géant du sud du golfe du Saint-Laurent. MPO - Sciences, Rapport sur l'état des stocks C3-16 (1998).